

Rapports économiques et sociaux

Caractéristiques socioéconomiques et du logement des ménages canadiens qui utilisent des sources d'énergie de substitution

par Allison Leanage, Max Stick, Samuel MacIsaac et
Gordon Dewis

Date de diffusion : le 24 juin 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Caractéristiques socioéconomiques et du logement des ménages canadiens qui utilisent des sources d'énergie de substitution

par Allison Leanage , Max Stick , Samuel MacIsaac  et Gordon Dewis

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202600600002-fra>

L'utilisation de sources d'énergie renouvelable par les ménages canadiens reflète les priorités nationales ainsi que les engagements internationaux en faveur de la durabilité. Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Canada s'est engagé à faire progresser l'action climatique, à élargir l'accès à l'énergie propre et à favoriser des collectivités durables (ONU, s. d.). Ces objectifs sont directement compatibles avec les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), qui est axé sur une plus grande utilisation des sources d'énergie renouvelable, ainsi que l'ODD 11 (Villes et communautés durables). L'examen des caractéristiques socioéconomiques et du logement des ménages qui utilisent l'énergie renouvelable donne un aperçu de la répartition de l'adoption au sein de la population, contribue à déterminer les groupes qui sont plus ou moins susceptibles d'adopter des sources d'énergie de substitution et offre une mise en contexte pour comprendre les progrès accomplis par le Canada en vue d'atteindre ces objectifs (voir Statistique Canada, 2023).

Un examen systématique récent mené par Elasu et coll. (2023) a révélé que plusieurs études sur la transition des ménages vers l'énergie propre avaient été menées dans divers pays, mais que les recherches propres au Canada à ce sujet étaient encore rares. Malgré les recherches limitées, Yang et Arhonditsis (2022) ont examiné les principaux facteurs associés aux attitudes et aux comportements favorables à l'environnement des Canadiens. Ils ont constaté que l'environnementalisme était généralement soutenu, les comportements favorables à l'environnement étant plus courants parmi les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé, celles ayant un revenu plus élevé et chez les familles avec des enfants; toutefois, des obstacles qui se dressent tant à l'échelle du ménage que de la société peuvent nuire à la concrétisation de ces convictions, ce qui empêche donc de [traduction] « joindre le geste à la parole » (p. 13). D'autres facteurs à l'échelle du ménage, tels que le type de logement et la pauvreté énergétique, définie comme l'accès limité à des services d'énergie résidentiels adéquats (Riva et coll., 2021), peuvent également influencer les pratiques environnementales des Canadiens. Par exemple, les résidents de maisons individuelles ont souvent de plus grandes possibilités d'intendance environnementale (Huddart-Kennedy et coll., 2009). Dans la poursuite de ces travaux, Leanage et coll. (à venir) ont démontré que l'adoption de pratiques durables par les ménages, y compris le compostage, l'élimination des déchets dangereux et les achats respectueux de l'environnement, varie selon les caractéristiques sociodémographiques, géographiques et du logement, tout comme les niveaux de participation aux activités de mobilisation communautaire en faveur de l'environnement.

S'appuyant sur cette littérature et abordant la question des données probantes limitées propres au Canada en matière d'adoption de sources d'énergie de substitution par les ménages, le présent article s'appuie sur les données de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) de 2021¹ pour examiner les caractéristiques socioéconomiques et du logement de la population des ménages canadiens qui adoptent des sources d'énergie de substitution. L'EME est une enquête biennale et intersectionnelle qui permet de recueillir des renseignements sur l'utilisation de sources d'énergie de substitution, sur les caractéristiques sociodémographiques et du logement et sur un large éventail de pratiques et de comportements environnementaux, le logement étant l'unité d'échantillonnage².

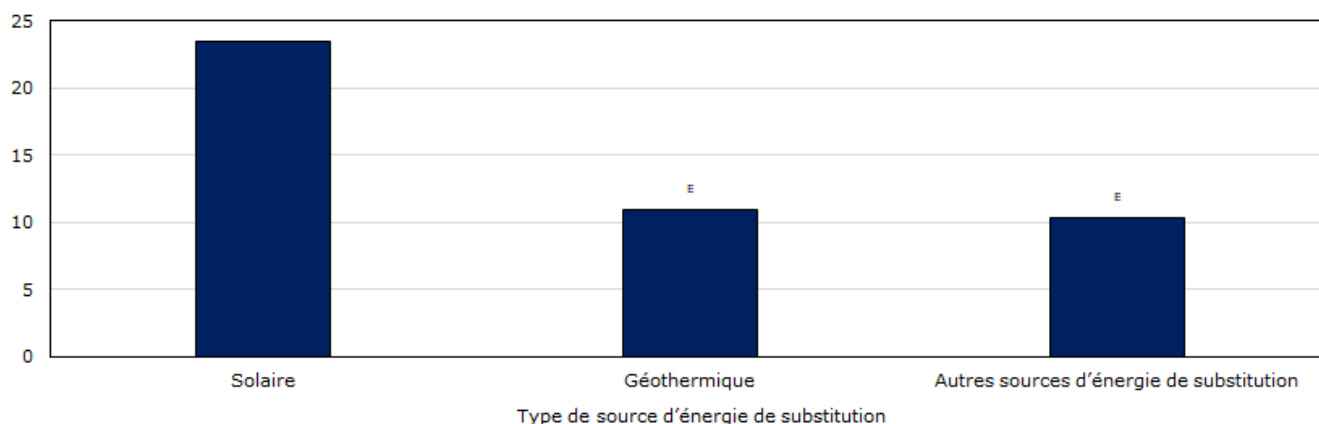
Environ 1 % des ménages canadiens ont déclaré utiliser des sources d'énergie de substitution

La figure 1 montre qu'en 2021, 1 % des ménages canadiens ont déclaré utiliser au moins une forme d'énergie de substitution, un pourcentage qui correspond aux cycles précédents de l'EME. Moins de 1 % des répondants avaient déclaré utiliser des énergies de substitution en 2007, et environ 1 % l'avaient fait en 2011 (Statistique Canada 2007; 2011). Parmi le 1 % des ménages qui ont utilisé des énergies de substitution en 2021, 23 % ont utilisé l'énergie solaire, 11 % ont utilisé l'énergie géothermique, et 10 % ont utilisé d'autres sources, telles que l'énergie éolienne et les biocarburants. Le reste des ménages n'ont pas déclaré de source ou ont déclaré une source inconnue.

Graphique 1

Utilisation des sources d'énergie de substitution dans les ménages canadiens selon le type

pourcentage



^E à utiliser avec prudence

Notes : Les pourcentages indiqués pour les sources d'énergie de substitution précises reposent uniquement sur les ménages qui ont déclaré utiliser au moins une forme d'énergie de substitution (environ 1 % de tous les ménages) en 2021. Un ménage peut avoir déclaré plusieurs types ou aucun type de sources d'énergie, ou bien sa réponse peut être classée comme inconnue. Par conséquent, les pourcentages présentés dans le tableau ne correspondent pas à 100.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2021.

1. L'analyse s'appuyait sur l'EME de 2021, car elle permettait une désagrégation par source géothermique, ce qui n'aurait pas été possible avec les données de l'EME de 2023.
2. L'EME de 2021 vise les ménages canadiens des 10 provinces et exclut les ménages des territoires.

Les ménages qui ont déclaré utiliser des énergies de substitution étaient principalement composés de personnes âgées uniquement et d'occupants de maisons individuelles non attenantes

Les ménages qui utilisent des énergies de substitution étaient plus susceptibles d'être composés uniquement de personnes âgées (tableau 1)³, représentant environ 36 % des utilisateurs comparativement à environ 22 % des non-utilisateurs. À l'inverse, les ménages composés d'adultes avec des enfants représentaient une plus faible proportion des utilisateurs d'énergies de substitution (18 %) que des non-utilisateurs (28 %). Il n'y avait pas de différence statistiquement significative dans les autres caractéristiques socioéconomiques, y compris le niveau de scolarité et le revenu du ménage, lorsque les ménages étaient comparés entre les utilisateurs et les non-utilisateurs d'énergies de substitution.

L'utilisation d'énergies de substitution variait également d'une région à l'autre et selon la taille des centres de population et des régions urbaines. Les différences régionales étaient les plus marquées en Ontario : cette province représentait la plus grande proportion d'utilisateurs (41 %), tandis qu'elle représentait environ 23 % de non-utilisateurs. Une tendance similaire a été observée dans le Canada atlantique, qui représentait 18 % d'utilisateurs et 8 % de non-utilisateurs. Une tendance inverse a été observée dans les Prairies (21 % d'utilisateurs contre 38 % de non-utilisateurs) et au Québec (8 % d'utilisateurs contre 19 % de non-utilisateurs).

Selon la taille du centre de population et de la région urbaine, les utilisateurs d'énergies de substitution avaient tendance à vivre dans des régions non urbaines (34 % d'utilisateurs contre 18 % de non-utilisateurs). Les utilisateurs étaient moins susceptibles de se trouver dans de grandes régions métropolitaines de recensement⁴ (RMR) (20 % d'utilisateurs contre 30 % de non-utilisateurs).

Les caractéristiques du logement et le mode d'occupation variaient nettement entre les utilisateurs et les non-utilisateurs d'énergies de substitution. Près de 9 utilisateurs sur 10 (89 %) habitaient un logement individuel non attenant, comparativement à 73 % des non-utilisateurs. De plus, 7 utilisateurs sur 10 (68 %) habitaient leur logement depuis 10 ans ou plus, comparativement à un peu plus de la moitié des non-utilisateurs (53 %).

En tenant compte des pratiques environnementales plus étendues, les ménages qui utilisaient des énergies de substitution étaient plus susceptibles de faire pousser des légumes, des herbes, des fruits ou des fleurs pour usage personnel (79 % des utilisateurs contre 69 % des non-utilisateurs); de composter les déchets de cuisine ou de bioplastiques (86 % des utilisateurs contre 81 % des non-utilisateurs); d'utiliser des méthodes contrôlées d'élimination des déchets dangereux (75 % des utilisateurs contre 66 % des non-utilisateurs)^{5,6}. Cependant, la participation aux activités en plein air et les visites dans les parcs ou les espaces verts publics ne présentaient pas de différence entre les utilisateurs et les non-utilisateurs.

3. Aux fins de comparaison (présentée dans le tableau 1), les ménages ont été limités à ceux qui avaient répondu par « oui » ou par « non » à la question sur les sources d'énergie de substitution, et les sauts valides ont été exclus.

4. Les catégories de régions métropolitaines de recensement (RMR) reposent sur la classification établie dans l'étude de Gure et Hou (2022), où les régions ont été codées en six groupes : les trois villes servant de porte d'entrée, soit Toronto, Montréal et Vancouver; les RMR de taille moyenne comptant une population de plus de 500 000 habitants (Ottawa, Calgary, Edmonton, Hamilton, Winnipeg et Québec); les RMR de petite taille, comptant une population de 100 000 à 500 000 habitants (p. ex. Victoria, Saskatoon et Halifax); les petites régions urbaines (agglomération de recensement).

5. Certains ménages n'avaient pas de déchets dangereux à éliminer; cela a été pris en compte dans l'analyse en tant que catégorie distincte.

6. Parmi les répondants qui ont déclaré avoir des déchets dangereux, les matériaux visés comprenaient les produits pharmaceutiques et les médicaments (y compris les objets piquants ou tranchants à usage médical), les pesticides et les produits chimiques (p. ex. peinture, solvants, huile, antigel, pesticides), les déchets électroniques (p. ex. ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, équipement audiovisuel, consoles de jeu, téléphones cellulaires, fours à micro-ondes), ainsi que les textiles et tissus (p. ex. matelas).

Dans l'ensemble, les ménages utilisant des énergies de substitution étaient plus susceptibles d'être des ménages composés uniquement de personnes âgées, et moins susceptibles d'être des ménages composés d'adultes avec des enfants. Ces ménages étaient plus susceptibles d'être situés en Ontario, dans le Canada atlantique et dans des régions non urbaines, et moins susceptibles d'être situés dans les Prairies, au Québec et dans de grandes RMR. Les utilisateurs d'énergies de substitution étaient en outre plus susceptibles d'habiter dans un logement individuel non attenant, d'occuper leur logement depuis plus longtemps et d'adopter certaines pratiques environnementales au niveau du ménage⁷.

7. Les premières analyses ont tenu compte de l'utilisation d'énergies de substitution selon le mode d'occupation (locataire, même si aucun loyer en argent n'est versé, par rapport à propriétaire, même si ce dernier est encore en train de payer son logement) et selon le comportement d'achat plus favorable à l'environnement. Toutefois, ces variables ont été exclues de l'analyse finale parce que la grande majorité des ménages ont déclaré être propriétaires et adopter des comportements d'achat durables (plus de 9 sur 10 dans chaque cas).

Tableau 1
Caractéristiques des ménages utilisant des sources d'énergie de substitution

	Utilisateurs	Non-utilisateurs
	pourcentage	
Total	1,7	98,3
Caractéristiques sociodémographiques		
Composition du ménage		
Adultes uniquement	34,1	37,7
Adultes avec enfants	17,9 *	27,6
Personnes âgées uniquement	35,9 *	21,6
Autres compositions	12,1	13,1
Éducation		
Diplôme d'études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	16,7	20,0
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	40,6	36,0
Baccalauréat (p. ex. B.A., B.A. (avec spécialisation), B.Sc., B.Éd., LL.B.)	20,9	25,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	21,8	18,3
Revenu		
Moins de 40 000 \$ (incluant les pertes de revenu)	18,2	15,5
40 000 \$ à 59 999 \$	14,4	13,8
60 000 \$ à 79 999 \$	11,0 ^E	12,6
80 000 \$ à 99 999 \$	13,5	11,8
100 000 \$ à 149 999 \$	17,5	21,7
150 000 \$ et plus	25,4	24,6
Région		
Atlantique	18,3 *	7,7
Québec	7,8 ^E *	19,1
Ontario	40,6 *	22,6
Prairies	20,9 *	37,6
Colombie-Britannique	12,4 ^E	13,0
Taille du centre de population ou de la région urbaine		
Grandes régions métropolitaines de recensement (RMR)	20,1 *	29,7
RMR de taille moyenne	8,5 ^E *	18,9
RMR de petite taille	23,5	18,4
Petites régions urbaines	13,6	14,8
Régions non urbaines	34,3 *	18,2
Caractéristiques du logement		
Année de construction initiale du logement		
Avant 1960	20,5	22,6
1961 à 1983	28,7	27,9
1984 à 2000	21,4	22,5
2001 ou après	29,4	27,0
Type de logement		
Individuel non attenant	88,5 *	72,7
Autre ¹	11,5 ^E *	27,3
Durée d'occupation du logement		
Moins de 5 ans	18,2 *	26,2
5 à 9 ans	13,9 ^E *	20,4
10 ans ou plus	67,9 *	53,4
Adoption de pratiques environnementales (au cours des 12 derniers mois)		
A visité des parcs et des espaces verts publics près de la maison²		
Oui	75,4	79,8
Non ou n'avait pas de parc ou d'espace vert public près de la maison	24,6	20,2
A fait pousser des fruits, des herbes, des légumes ou des fleurs pour usage personnel		
Oui	78,7 *	68,6
Non	21,3 *	31,4
A composté des déchets de cuisine ou de bioplastiques		
Oui	86,3 *	80,5
Non	13,7 ^E *	19,5
A utilisé des méthodes contrôlées d'élimination des déchets dangereux³		
Oui	75,4 *	65,5
Non	11,4 ^E *	17,0
N'avait pas de déchets dangereux	13,2 ^E	17,5
A participé à des activités en plein air près de la maison²		
Oui	80,0	79,9
Non	20,0	20,1

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

1. Les types de logements de la catégorie « Autre » incluent les maisons jumelées, en rangée et les duplex.

2. « Près de la maison » signifie à moins de 10 minutes à pied ou en voiture.

3. Les méthodes contrôlées d'élimination incluent le retour des déchets auprès d'un fournisseur ou d'un détaillant, ou le fait de les apporter ou de les envoyer à un centre de dépôt ou de cueillette. Dans le cas des objets tranchants à usage médical, cela comprend le recours à un programme d'objets piquants ou tranchants à des fins médicales ou le retour de ces objets dans une pharmacie ou un bureau de médecin.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2021.

Conclusion

Le présent article montre que l'utilisation d'énergies de substitution par les ménages reste limitée au Canada : environ 1 % des ménages déclarent une telle utilisation, une proportion semblable et conforme aux constatations de 2007 et de 2011 (Statistique Canada, 2007; 2011). Parmi les utilisateurs, l'énergie solaire était la source d'énergie de substitution la plus couramment déclarée.

Malgré cette faible prévalence dans l'ensemble, l'adoption d'énergies de substitution variait selon les caractéristiques socioéconomiques du ménage et les caractéristiques du logement, ce qui indique que l'utilisation est concentrée dans des segments précis de la population plutôt que d'être répartie de manière uniforme entre les ménages. L'utilisation d'énergies de substitution était plus courante parmi les ménages composés uniquement de personnes âgées, les ménages qui occupaient leur logement depuis plus longtemps et les ménages habitant un logement individuel non attenant. Une certaine variation géographique était également manifeste : les concentrations d'utilisateurs étaient plus élevées en Ontario, dans le Canada atlantique et dans les régions non urbaines, tandis que la représentation était plus faible dans les Prairies, au Québec et dans les grandes RMR. Ces tendances semblent indiquer que le type de logement, la durée d'occupation de ce logement et le contexte géographique constituent des facteurs importants à prendre en considération au moment d'examiner l'utilisation d'énergies de substitution par les ménages. À l'inverse, les résultats socioéconomiques tels que le niveau de scolarité et le revenu du ménage ne présentaient pas de différences importantes entre les utilisateurs et les non-utilisateurs. Au-delà de ces caractéristiques, les utilisateurs d'énergies de substitution démontraient également une plus grande adoption d'autres pratiques environnementales au niveau du ménage, telles que le compostage et l'élimination contrôlée des déchets dangereux, ce qui indique que l'utilisation d'énergies de substitution peut être intégrée à d'autres grandes tendances d'adoption de pratiques environnementales.

Cet article présente des données probantes utiles sur les caractéristiques des ménages associées à l'utilisation d'énergies de substitution au Canada, permettant de contribuer à un corpus de recherche limité (Elasu et coll., 2023) et de faire le suivi des progrès accomplis par le Canada en vue d'atteindre l'ODD 11 de l'ONU (Villes et communautés durables). Même si l'adoption par les ménages était limitée en 2021, des initiatives stratégiques récentes donnent à penser que la participation est croissante; par exemple, les programmes de l'Initiative canadienne pour des maisons plus vertes ont permis de soutenir plus de 520 000 évaluations avant rénovations et plus de 269 000 installations de thermopompe (gouvernement du Canada, 2025; Ressources naturelles Canada, 2025a, 2025b). Les cycles futurs de l'EME pourraient permettre de vérifier si les initiatives de programmes récents sont associées à l'adoption plus étendue d'énergies de substitution par les ménages et à des changements dans la consommation et la conservation de l'énergie au fil du temps (Statistique Canada, 2025).

Remerciements

Le présent article a été financé grâce à l'Initiative de projets d'analyse de Statistique Canada. Les auteurs souhaitent également remercier Rubab Arim et Marc Frenette, à Statistique Canada, pour leurs commentaires sur la version initiale.

Auteurs

Allison Leanage travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation de la santé, Max Stick et Samuel MacIsaac travaillent à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales, et Gordon Dewis travaille à la Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada.

Références

- Elasu, J., Ntayi, J. M., Adaramola, M. S. et Buyinza, F. (2023). [Drivers of household transition to clean energy fuels: A systematic review of evidence](#). *Renewable and Sustainable Energy Transition*, vol. 3, 100047.
- Gouvernement du Canada. (2025, 11 juin). [Objectif 7 de la Stratégie fédérale de développement durable](#). Environnement et Changement climatique Canada.
- Gure, Y. et Hou, F. (2022, 27 juillet). [Rétention des réfugiés pris en charge par le gouvernement aux destinations désignées : tendances récentes et rôle des caractéristiques des destinations](#). *Rapports économiques et sociaux*; Statistique Canada.
- Huddart-Kennedy, E., Beckley, T. M., McFarlane, B. L. et Nadeau, S. (2009). [Rural-Urban Differences in Environmental Concern in Canada](#). *Rural Sociology*, vol. 74, p. 309 à 329.
- Leanage, A., MacIsaac, S., Stick, M., Dewis, G. et Arim, R. (À venir, en cours de rédaction). Understanding household factors shaping environmental practices and behaviours in Canada.
- Ressources naturelles Canada. (2025a, 2 octobre). [Prêt canadien pour des maisons plus vertes](#). Gouvernement du Canada.
- Ressources naturelles Canada. (2025b, 3 octobre). [Initiative canadienne pour des maisons plus vertes : Faits saillants et le point sur le programme](#). Gouvernement du Canada.
- Riva, M., Makasi, S. K., Dufresne, P., O'Sullivan, K. et Toth, M. (2021). Energy poverty in Canada: Prevalence, social and spatial distribution, and implications for research and policy. *Energy Research & Social Science*, vol. 81, 102237.
- Statistique Canada. (2007). [Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie : Analyse](#).
- Statistique Canada. (2013). [Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie, 2011](#).
- Statistique Canada. (2023, 8 décembre). [Enquête sur les ménages et l'environnement, 2021](#). *Le Quotidien*.
- Statistique Canada. (2025, 22 septembre). [Enquête sur les ménages et l'environnement, 2023](#). *Le Quotidien*.
- ONU (Nations Unies). (s. d.) [Les 17 objectifs](#). Département des Affaires Économiques et Sociales, Développement Durable (consulté le 27 mars 2024).
- Yang, C. et Arhonditsis, G. B. (2022). [What are the primary covariates of environmental attitudes and behaviours in Canada? A national-scale analysis of socioeconomic, political, and demographic factors](#). *Ecological Informatics*, vol. 69, p. 1 à 15.